



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 28 mars 2012 — N° 89

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain qui fête son 20^e anniversaire de fondation.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de féliciter Tourisme Montérégie.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant le Mois national du génie 2012 de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) fait une déclaration concernant le Prix Étoile-Coop 2012 remis à la Coop Montmagny.

M. Huot (Vanier) fait une déclaration afin de féliciter Mme Claire Désy pour ses années de service à l'école secondaire de Neufchâtel.

28 mars 2012

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter la performance d'Andréanne A. Malette à Star Académie.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Madeleine Parent, tisserande de solidarités.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de féliciter le gagnant de Star Académie, M. Jean-Marc Couture.

À 9 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 61 Loi sur les comptables professionnels agréés

28 mars 2012

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 61.

Dépôts de documents

M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

(Dépôt n° 1135-20120328)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 février 2012 par M. Bernier (Montmorency), concernant la transmission télévisée des débats en langue des signes québécoise (LSQ);

(Dépôt n° 1136-20120328)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 février 2012 par M. Rebello (La Prairie), concernant la protection des enfants sexuellement agressés;

(Dépôt n° 1137-20120328)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 16 février 2012 par M. Caire (La Peltre), concernant l'étiquetage des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM);

(Dépôt n° 1138-20120328)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 février 2012 par Mme Bouillé (Iberville), concernant le financement des organismes communautaires Famille.

(Dépôt n° 1139-20120328)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 55, Loi concernant la reconnaissance professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi instituant le Fonds Accès Justice;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat ajourné lors de la séance du 27 mars 2012 sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption), Mme Malavoy (Taillon), M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) et Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Turcotte (Saint-Jean), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son budget 2012-2013 qui poursuit l'approche économique qui a mené à la perte de 51 000 emplois au Québec en 2011, soit le pire bilan au Canada.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption), Mme Malavoy (Taillon), M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Simard (Richelieu), M. Pelletier (Rimouski), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Khadir (Mercier), Mme Maltais (Taschereau), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. McKay (L'Assomption), Mme Malavoy (Taillon), M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Bachand, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Malavoy (Taillon) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral que, dans les plus brefs délais, il négocie avec ouverture avec les représentants élus du mouvement étudiant afin de dénouer l'impasse actuelle quant à l'augmentation des droits de scolarité;

QUE cette motion devienne un ordre de la Chambre.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 3 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 4 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 4 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 1 minute 30 secondes est allouée aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 73 en annexe)

Pour : **44** Contre : **59** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 53, Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 53 est adopté.

28 mars 2012

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 53 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 29 mars 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 28, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 29 mars 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

28 mars 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Malavoy (Taillon) :

(Vote n° 73)

POUR - 44

Aussant	Cousineau	Malavoy	Ratthé
Beaudoin	Deltell	Maltais	Richard
(Rosemont)	Dufour	Marceau	(Marguerite-D'Youville)
Beaudoin	Ferland	Marois	Richard
(Mirabel)	Gaudreault	Ouellet	(Duplessis)
Bédard	(Jonquière)	Pagé	Roy
Bergeron	Girard	Pelletier	Simard
Bérubé	Hivon	(Rimouski)	(Kamouraska-Témiscouata)
Blanchet	Khadir	Pelletier	Traversy
Boucher	Kotto	(Saint-Hyacinthe)	Tremblay
Champagne	Leclair	Picard	Trottier
Charette	Léger	Pinard	Turcotte
Cloutier	Lemay	Poirier	Villeneuve

CONTRE - 59

Arcand	Charbonneau	Gignac	Ouellette
Arsenault	Charest	Gonthier	Paquet
Auclair	Charlebois	Hamad	Pigeon
Bachand	Chevarie	Huot	Reid
(Outremont)	Corbeil	James	Rotiroti
Bachand	Courchesne	Kelley	Simard
(Arthabaska)	D'Amour	L'Écuyer	(Dubuc)
Beauchamp	Diamond	Lehouillier	Sklavounos
Bergman	Drolet	MacMillan	St-Amand
Bernard	Dubourg	Mamelonet	St-Pierre
Bernier	Dutil	Marcoux	Thériault
Billette	Fournier	Marsan	Vallée
Blais	Gagnon-Tremblay	Matte	Vallières
Bolduc	Gaudreault	Ménard	Vien
Boulet	(Hull)	Moreau	Weil
Carrière	Gautrin	Morin	